

Tragique Fête Nationale à Lannilis

(15 août 1853)

Sous le 1^{er} Empire, Napoléon avait décrété que le 15 août, jour anniversaire de sa naissance en 1769, serait Fête Nationale et cela dura jusqu'en 1815 où la Saint-Louis (25 août) remplaça le 15 août. A partir de 1848 le 14 juillet, fête de la République, supplanta la Saint-Louis, mais, dès son arrivée au pouvoir, l'empereur Napoléon III avait remis en vigueur le décret de son illustre oncle. C'est la raison pour laquelle le 15 août 1853 Lannilis s'apprêtait à fêter pour la première fois depuis le rétablissement de l'Empire la Fête Nationale du nouveau régime.

Le maire, M. Joseph **Guennoc**, que l'Empereur venait de maintenir en fonction, tenait absolument à bien marquer la fête. Aussi avait-on annoncé pour le soir l'illumination générale du bourg et, à défaut des feux d'artifice de la Restauration, du moins avait-on commandé des «boêtes» d'artillerie.

La journée s'était fort bien passée. En ce jour de l'Assomption, les fidèles avaient assisté très nombreux aux offices et participé à la procession qui avait parcouru nos rues et était, suivant la tradition, descendue jusqu'à Saint-Sébastien. Le soir, la foule, venue de tous les environs, remplissait les rues, admirant les illuminations, lorsque brusquement, vers 21 h. 30, ce fut le drame... Ecoutons le maire lui-même racontant l'affaire au sous-préfet dans sa lettre du 16 août.

« La Fête de Sa Majesté l'Empereur a été marquée en cette commune par un affreux événement.

« *Le Sieur **Amant**, jeune homme de 24 ans, notre messenger communal et remplissant en espérant l'âge requis les fonctions de garde-champêtre, vient de perdre un bras par l'explosion d'une boête dont je l'avais chargé de soigner le service.* »

« *En effet, pour célébrer dignement cette fête et lui imprimer un aspect plus imposant, j'ai cru devoir me procurer deux boêtes pour simuler durant la journée le bruit de l'artillerie, lorsque, hier soir, vers les 9 heures et demie, et, avant la fin des illuminations, ce jeune homme mit le feu à la mèche d'une de ces pièces, laquelle mèche brûlant lentement et après quelques minutes d'attente, il eut l'imprudente idée de venir de nouveau mettre le feu à la lumière (1) ; il venait de se poser lorsque, la pièce faisant explosion, il en reçut la bonde, d'abord à la jambe, et, par ricochet, au bras gauche qu'elle fracassa. Les médecins (2), appelés immédiatement, jugèrent que, vu la gravité du cas, l'amputation était indispensable et, ce matin (16 août), entre 2 et 3 heures, ils ont procédé à l'opération en le coupant à l'articulation de l'épaule. La blessure de la jambe, quoique offrant moins de gravité, fait cependant concevoir des craintes de voir amener la nécessité d'en opérer aussi l'amputation: tel est l'avis des médecins. Quant à la figure, elle est tellement brûlée par la charge qu'il y a lieu de craindre qu'il ne perde les 2 yeux, pour le moins l'oeil gauche. Il est aujourd'hui aussi bien que sa position peut le permettre.* »

« *Je n'ai eu qu'à me louer de la conduite de ce malheureux jeune homme et j'ai eu lieu d'apprécier son zèle pour le maintien de la police. Dévoué à l'Empereur, il a eu pour aïeul un capitaine d'artillerie sous **Napoléon 1er** et pour père, un homme qui a également servi l'Etat honorablement.* »

« Cet infortuné laisse dans la désolation et dans la perspective de la misère une famille dont il était le seul soutien, composée de 2 soeurs et de la grand-mère octogénaire. Il est menacé de traîner une misérable existence si l'inépuisable bonté de l'Empereur ne vient à son secours, en lui assurant un morceau de pain pour l'avenir car, comme vous devez le remarquer, il ne pourra plus se livrer à aucun travail manuel. »

Qui était ce malheureux **Amant** ?

François-Marie **Amant** était né à **Landéda** le 19 avril 1830. Il était fils de Christophe **Amant**, tourneur, lui-même né à Brest le 20 ventôse an 9, lequel avait épousé à Landéda le 8 novembre 1828 Marie-Jeanne-Andrine **Calvarin**. Le grand-père, Louis **Amant**, originaire de **Mipiulle** (Vosges) avait été capitaine d'artillerie de marine sous **Napoléon 1er** était décédé à **Gouesnou** le 7 décembre 1818 à l'âge de 58 ans. Le ménage **Amant-Calvarin** était venu de Landéda s'installer à Lannilis peu après 1830 et Christophe **Amant** avait été nommé garde-champêtre de notre commune le 23 juillet 1840. Il le resta jusqu'à sa mort le 1er mai 1852. C'est à ce moment que le jeune François **Amant**, son fils, fut désigné pour le remplacer mais seulement à titre de messenger communal car, n'ayant que 22 ans, il était trop jeune pour être nommé garde-champêtre.

Le drame du 15 août 1853 causa à **Lannilis** une très vive émotion. Le maire, M. **Guennoc**, qui se sentait en quelque sorte responsable de ce malheureux événement, s'employa à obtenir des secours pour l'infortuné **Amant**. Le Baron de **Lacrosse**, secrétaire du Sénat intervint près de l'Impératrice Eugénie qui accorda en 1854 un secours de 100 francs or. Le 8 juillet de cette même année, M. **Mével**, de Saint-Renan, ami de M. **Guennoc**, intervenait à nouveau à **Paris**. Par ailleurs, le 12 juin 1855, le maire, au nom du conseil municipal demandait au sous-préfet de nommer définitivement François **Amant** au poste de garde-champêtre. Ce qui fut fait. François **Amant** devait rester en fonctions jusqu'à sa mort à la mairie le 21 septembre 1909. Il a laissé le souvenir d'un homme très avenant, très jovial et aussi très taquin. Il a encore des descendants parmi nous: sa petite-fille, **Mme Kéranguéven** et son arrière petite-fille, **Mme Charretteur**, née Anne **Léost**.

Y. NICOLAS, Mai1969

(1) La tradition veut que le petit canon dont se servait **Amant** est celui qui se trouve dans le vestibule de la mairie. Il est certain que cet engin servait encore en 1930 et même postérieurement pour les salves tirées le 14, juillet et pour le pardon de septembre.

(2) Les médecins qui opérèrent François **Amant** étaient les 3 qui exerçaient à **Lannilis** à cette date: MM. **Nettienne**, **Salsac**, Officiers de Santé et le docteur Augustin **Morvan**.